



Édito

L'ampleur de la manifestation du 28 novembre à Langon a montré que la mobilisation contre la construction de la ligne LGV sur notre territoire est toujours intacte. Réseau Ferré de France (RFF) a dévoilé récemment les fuseaux de 1000 mètres pressentis pour le passage de la ligne. Même si l'un des deux fuseaux du futur tronc commun impacte la limite est de La Brède, nous avons de bonnes raisons de penser que notre Commune sera épargnée.

Toutefois, notre vigilance demeure maximale et nous suivons de très près les travaux de RFF en participant aux commissions consultatives mises en place dans le cadre de la concertation sur le projet.

Je persiste à penser que si le TGV peut-être un bon outil d'aménagement du territoire, le tracé proposé par le Sud Gironde et l'Est des Landes est mauvais car son impact sur nos territoires est trop important. Vous pouvez compter sur ma détermination à maintenir cette position qui n'a pas varié depuis l'origine du projet.

Décembre est aussi le mois de la lumière, la lumière de Noël bien sûr, mais aussi celle de la Foire annuelle de la Sainte Luce, la patronne de la lumière, que la Municipalité organise depuis plus de 500 ans !!! Le défilé des lumignons et les illuminations des rues de la ville seront le symbole de cette lumière dont nous avons tant besoin quand les jours raccourcissent ou que la crise nous menace...

Je souhaite que cette lumière de décembre pénètre vos foyers et illumine vos fêtes de fin d'année !

*Michel DUFRANC
Maire de La Brède*

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

12 et 13 décembre, Foire de la Sainte Luce

La Foire traditionnelle de la Sainte Luce sera au rendez-vous comme chaque année, les 12 et 13 décembre prochains.

Au programme : la foire gourmande, le grand marché traditionnel, « les Puces de la Sainte Luce » organisées pour la première fois par le Lion's Club de La Brède au profit des enfants atteints de maladies graves,...



Samedi 12 décembre

A l'occasion de la Fête de la Lumière, de nouvelles illuminations éclaireront les rues de La Brède. La mise en lumière est prévue à 18h15. Suivra ensuite la messe de la lumière. A 20h30, la salle des sports vibrera au son du groupe gascon « Lous Caps Negues » (entrée 7€)

Dimanche 13 décembre

L'inauguration de la Foire aura lieu à 11h en présence de M. Bernard SEUROT, Maire de Bruges et Président de l'Association des Maires de la Gironde. A 13h, Déjeuner Spectacle avec Michel Etcheverry.

30€ réservation en mairie au 05 57 97 18 58.

Vous pourrez aussi découvrir cette année des démonstrations canines au stade du Bourg avec des épreuves d'Agility et de flyball.

15 décembre, Soirée des Droits de l'Enfant



Depuis quelques mois déjà, des enfants des établissements scolaires de la commune (écoles maternelle et primaire publiques de La Brède, école maternelle des Lucioles, collège Montesquieu et école primaire et collège de Rambaud) et des Accueils de Loisirs Municipaux préparent un spectacle de chants et de scènettes pour fêter les 20 ans de la Journée des Droits de l'Enfant avec les enseignants, les animateurs et les intervenants associatifs tels que Elodie MAISONNAVE, du Foyer Socioculturel et Danielle CORMEL de Musica. Ils se sont investis personnellement dans ce projet en choisissant eux même les textes et les chansons.

Initié comme en 2007 par Sylvie DUFRANC, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, ce spectacle aura lieu mardi 15 décembre au gymnase du Centre Bourg à 20h sous la direction de Sandrine SCHMITT, professeur de musique à Rambaud.

Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'UNICEF (entrée 5€ pour les adultes, 3€ pour les enfants de + de 12 ans et gratuit pour les moins de 12 ans).

JEUNESSE



Vacances de Noël avec « Les Marmottes »

La Municipalité de La Brède ouvrira son accueil de loisirs pendant les vacances de Noël du 21 au 24 décembre.

Inscriptions auprès de Fabienne Constantin sur l'accueil périscolaire primaire à partir du 1er et jusqu'au 11 décembre inclus ou par mail cish.lesmarmottes@wanadoo.fr.

• 16 places disponibles pour les 3/5 ans et 24 pour les 6/12 ans.



Une sortie glisse à la patinoire de Villenave d'Ornon est prévue au cours de ces vacances pour les amoureux du patinage.

Exceptionnellement

**l'accueil fermera ses portes
le jeudi 24 décembre à 17 h 30
au lieu de 18 h 30.**

Pour plus de renseignements téléphonez au 05 56 78 51 13.

Depuis le mois de novembre, « l'atelier Lecture » a repris ses activités à l'Ecole Primaire Jean Cazauvieilh. Animé par les bénévoles de la « **Bibliothèque pour tous** » de La Brède, accompagnées d'une équipe de personnes volontaires, ces ateliers sont des moments privilégiés où les enfants de CP et CE1 découvrent le plaisir de la lecture. Ce service a été mis en place en concertation avec Monsieur Bataille, directeur de l'Ecole primaire, et de Fabienne Constantin, responsable de l'accueil périscolaire.

Info utile : « Bibliothèque pour tous »

18 rue Montesquieu

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h



" Le magicien des couleurs " sélectionné à Baillargues

Qui aurait pensé que le film d'animation en marionnettes d'ombres « Le magicien des couleurs » réalisé par les enfants de l'Accueil de loisirs de La Brède durant le mois de Juillet porterait les couleurs de notre commune dans un festival international ?

Et pourtant... le travail de nos comédiens marionnettistes en herbe a été reconnu au point d'avoir été sélectionné et présenté le 22 novembre au **festival international du film d'animation de Baillargues** (proche de Montpellier).

Un grand bravo aux enfants, mais aussi à l'équipe d'animation de l'ALSH, de la Bibliothèque et de Regards de 2 mains qui ont participé à la réalisation.



Salon des Arts et de la Décoration

Un succès qui ne se dément pas !



Le 22ème Salon des Arts et de la Décoration a refermé ses portes dimanche 23 novembre, sur un sentiment de réussite et de succès populaire, partagé par l'ensemble des 77 exposants présents cette année. Près de 3000 personnes auront foulé le sol de la Salle des Sports du Bourg, transformé en une véritable galerie d'art, le temps d'un week-end.

40 peintres/sculpteurs et 37 artisans se sont réparti l'espace à quasi-parité. La diversité des techniques, des matières et des styles ainsi que le subtil équilibre entre valeurs sûres et nouveaux talents font la singularité de ce salon.

Les Artistes nous ont fourni la matière, la municipalité, organisatrice de cet évènement, leur a offert l'écrin sublimant leurs talents !

Comme le veut la tradition depuis maintenant 4 ans, le Jury composé de personnalités qualifiées a distingué 2 artistes, récompensés pour la qualité et la technicité de leurs créations : Mme Muriel Gauthier s'est vue remettre le « Prix du Philosophe » pour la catégorie peintures/sculptures et Françoise Duvignac, « le Prix de la Ville De La Brède » pour la catégorie Artisanat d'Art .

Rendez-vous l'année prochaine, toujours plus nombreux, pour la 23ème édition, agrémentée de nouvelles surprises !

SECURITE : OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES



Grâce à un partenariat entre la Police municipale de La Brède et la Brigade de Gendarmerie de Castres-Gironde, un nouveau dispositif est mis en place : l'**opération tranquilité vacances**.

Lors de vos longues absences (vacances, études ou autres) vous pouvez bénéficier sur la commune de La Brède d'un dispositif de surveillance accrue auprès de votre domicile.

Sur simple déclaration, la police municipale de La Brède et la Brigade de gendarmerie de Castres-Gironde effectuent lors de leurs patrouilles une surveillance approfondie des résidences déclarées, en l'absence de leurs habitants (partenariat induit de la convention de coordination entre ces deux corps de sécurité).

• Ce service est accessible sur simple demande

Vous pouvez faire connaitre auprès du service de police municipale de La Brède, 1 avenue du Général de Gaulle ou télécharger la demande individuelle sur le site de la Commune : www.labrede-montesquieu.com

Cette inscription peut aussi être réalisée à la brigade territoriale de Castres-Gironde.

Si vous avez été victime d'un cambriolage

- prévenez immédiatement la gendarmerie de Castres en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre (pour permettre aux policiers d'identifier le dernier numéro appelé en utilisant la touche bis).
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Si pour des raisons particulières, les services de police ne peuvent se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux fonctionnaires intervenants.
- avant l'arrivée de la police, interdisez l'accès des lieux à toutes personnes sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

**Plus d'infos sur le site de la Commune
www.labrede-montesquieu.com**

ACTION SOCIALE : PRÉVENIR LES CHUTES

Depuis le mercredi 28 octobre 2009, le CCAS de La Brède a mis en place **un atelier de prévention de gymnastique douce** spécialement conçu pour travailler la fonction d'équilibre pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

C'est grâce à un partenariat avec le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, ainsi que la CRAM Aquitaine que ces ateliers ont pu voir le jour.

Tous les mercredis, une quinzaine de brédois âgés de plus de 60 ans se retrouvent à la salle des fêtes pour y apprendre les gestes et postures pour éviter la chute, pour l'accompagner lorsqu'elle survient, et se relever du sol.



GRIPPE A

Campagne de vaccination

Face à la menace de pandémie grippale, le Gouvernement a mis en place une réponse sanitaire évolutive, en fonction des données disponibles sur le virus et de la situation épidémiologique internationale et nationale.

En Gironde, 20 centres de vaccination ont ouvert depuis le 12 novembre sur l'ensemble du territoire départemental.

La vaccination est en effet la meilleure façon de conférer une immunité à une population face à un virus nouveau.

Les brédois sont invités à se faire vacciner, dès réception par courrier d'un bon de l'assurance maladie, au centre de vaccination de : **BEGLES - Parc de l'Intelligence de l'Environnement - 216 cours Victor Hugo - 33130 Bègles**



Horaires : du lundi au vendredi de 16h à 20h le samedi de 9h à 13h

Plus d'informations sur www.gironde.pref.gouv.fr

BRÈVES

Vacances de Noël

La Mairie sera ouverte tous les jours aux heures habituelles, sauf les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Fermeture des services :

Espace Info Jeunes : du 23 décembre au 1 janvier

Pôle Emploi et CCAS : du 21 décembre au 4 janvier

Travaux

La Lyonnaise des Eaux effectuera ces travaux de raccordement au réseau d'eau potable Allée des Lettres Persanes à l'angle de l'Allée St Jean du 30/11/2009 jusqu'au 29/01/2010.

La chaussée sera rétrécie avec alternat de feux tricolores pour la traversée de l'Allée des Lettres Persanes.

Inscriptions sur les listes électorales

Les citoyens ont jusqu'au 31 décembre 2009 pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Pour s'inscrire,

- remplir le document Cerfa disponible en mairie ou sur www.labrede-montesquieu.com
- présenter ou envoyer en Mairie ce document dûment rempli, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité.

Pour tous renseignements :

Service Elections, Mairie de La Brède 05 57 97 76 99

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufrene • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1500 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le mois de septembre, La Poste édite des enveloppes « Prêt à poster » à l'effigie de La Brède et de notre philosophe Montesquieu.

Cette création est le fruit d'une artiste brédoise, amie du Comité Montesquieu : José Michaud (à droite sur la photo) qui a eu la gentillesse de prêter son talent pour illustrer la Commune.



RECENSEMENT DES JEUNES

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Pour cela, la personne doit venir en personne et fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, son livret de famille et sa carte d'identité.

L'attestation de recensement remise à l'issue de cette démarche est indispensable pour s'inscrire au bac, pour la conduite accompagnée, etc...

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Après avoir clôturé l'année 2009, il sera temps pour 2010 de lui succéder ! Cette nouvelle année verra sortir de terre les grands projets initiés et portés par la Municipalité depuis de nombreux mois.

Citons, notamment, la poursuite de l'aménagement de l'avenue Ch. De Gaulle, entre le rond point de Pouton et la Zone du Coudougey, qui sera dotée d'un nouveau rond point franchissable ainsi que d'une piste multi-usages piétons / cyclistes en site propre. De même, nous inaugurerons la 1ère tranche de la ZAC de Filleau, avec d'une part l'hôtel-restaurant « Le Philosophe », et d'autre part la livraison du programme de logement Basse Consommation à loyers modérés du « Hameau de l'Espérance ».

Enfin, et dans un autre registre, nous ouvrirons les portes du Foyer de la Plaine des Sports de La Sauque, prévu pour la mi-2010.

Vous le constatez, les années se suivent et notre commune poursuit sa politique d'équipements et d'aménagements pour le bien-être de tous ...

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.
www.labrede-ensemble.fr

La Brède aux Citoyens

Selon les statuts du Comité Consultatif créé en Juillet 2008, son Président doit présenter un rapport annuel d'activités au Conseil Municipal. Convaincus de la qualité de l'investissement de ses membres et de la motivation suscitée par leur nomination, nous attendions ce premier rapport. Mais, M. le Maire, au Conseil Municipal du 12 octobre, nous a répondu qu'à ce jour, rien ne lui avait été encore transmis !

Un Joyeux Noël à Tous, avec une pensée particulière vers ceux pour qui les fêtes n'adouciront pas les difficultés quotidiennes.

Contact : www.labredauxcitoyens.fr
Tél 09 50 29 74 33